



Les associations économiques d'ex-combattants en République du Congo

Microprojets collectifs et création de revenus



Dr. Natacha Lemasle

© 2012 Banque internationale pour la reconstruction et le Développement / Banque mondiale
1818 H Street NW
Washington DC 20433
Téléphone : 202-473-1000
Web : www.worldbank.org, www.tdrp.net
Tous droits réservés

Cette étude a été produite dans le cadre du Programme transitionnel de démobilisation et réintégration (TDRP). Les observations, interprétations et conclusions qui y sont exprimées présentées ici sont uniquement celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les vues du Conseil des administrateurs de la Banque mondiale ni des pays que ceux-ci représentent, ou bien les vues des bailleurs du TDRP.

La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données citées dans cet ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent rapport n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que l'institution reconnaît ou accepte ces frontières.

Droits et licences

Pour tout renseignement sur les droits et licences concernant cette étude, envoyez votre demande, par courrier, à l'adresse suivante : Office of the Publisher, The World Bank, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA ; par télécopie, au 202-522- 2422 ; ou par courriel à l'adresse : pubrights@worldbank.org

Couverture : Duina Reyes
Photos: Natacha Lemasle



Programme transitionnel de démobilisation et réintégration

Les associations économiques d'ex-combattants en République du Congo

Microprojets collectifs et création de revenus

Mai 2012

Dr. Natacha Lemasle

Table des matières

Remerciements	1
1. Introduction.....	2
1.1 Contexte et objectifs	2
1.2 Méthodologie et limitations	3
2. Microprojets collectifs ou microprojets individuels ?	5
2.1.Des catégories mouvantes	5
2.1.1 Du collectif à l'individuel et vice versa	5
2.1.2 Quelle durabilité pour les microprojets collectifs ?	6
2.2. Microprojets collectifs ou microprojets individuels : l'importance du choix	7
2.2.1 Le rôle central de la confiance	7
2.2.2 Tirer le meilleur parti du capital social existant	8
2.3 Microprojets collectifs et individuels : quels rôles pour les conjoints ?	8
3. Groupements d'ex-combattants et création de revenus	10
3.1 Limiter le nombre de membres pour faciliter la gestion du groupement	10
3.2 Surmonter les obstacles à la création de revenus	11
3.2.1 Appui financier et accès au microcrédit.....	11
3.2.2 Encadrement et suivi.....	12
4. Microprojets collectifs et réintégration sociale : une occasion manquée ?.....	13
4.1 Inclusion limitée des membres de la communauté	13
4.2 Transmission du savoir	14
Conclusion.....	15
Bibliographie Sélective	17

Remerciements

Nous remercions tous ceux qui ont contribué à cette étude et nous ont généreusement accordé de leur temps pour nous faire partager leur expérience. Notre gratitude va tout d'abord aux 99 membres des 21 microprojets que nous avons rencontrés, ex-combattants et membres des communautés, qui ont accepté de partager leur expérience de la vie associative.

Cette étude menée par Natacha Lemasle sous la direction de Bernard Harborne et Aki Stavrou et financée par le Programme transitionnel de Démobilisation et Réintégration (TDRP), a bénéficié du soutien et des conseils de nombreux collègues de la Banque mondiale, en particulier Benjamin Burckhart.

Nous tenons également à remercier les nombreux partenaires sans qui cette étude n'aurait pu être réali-

sée, et en particulier les représentants du Programme National pour le Désarmement, la Démobilisation et la Réintégration (PNDDR) qui ont apporté leur concours à l'organisation du travail de recherche sur le terrain, en particulier à travers l'organisation de rencontres avec des agences d'encadrement, et avec des membres de microprojets à Brazzaville, Kinkala, Gamboma et Ngo.

En particulier, nous remercions nos collègues du PNDDR : Joseph Mbossa (Coordonateur national), Michel Kounga (Coordonateur de la composante Démobilisation), Emile Ekouomo (Chargé de projet), Jean Bankoussou (Coordonateur Départemental, Brazzaville) et Emmanuel Nkodia (Coordonateur du Pool, Kinkala).

1. Introduction

1.1 Contexte et objectifs

La réintégration économique et sociale des ex-combattants est largement reconnue comme une condition essentielle pour une paix durable (United Nations, 2006). Le Conseil de Sécurité des Nations Unies définit la réintégration et la réinsertion des ex-combattants comme un processus permettant aux « ex-combattants et à leurs familles de s'adapter, sur les plans économique et social, à une vie civile productive ».¹ En particulier, la réintégration est un « processus par lequel les ex-combattants acquièrent un statut civil et obtiennent un emploi et des revenus durables ».² Ce processus est toutefois complexe, en particulier dans les contextes fragiles et de post-conflit où les opportunités d'emploi sont rares (World Bank, 2011-a), et où les ex-combattants se retrouvent souvent ostracisés (Humphreys et Weinstein, 2005; Boersch-Supan, 2009).

Afin de répondre au défi de la réintégration, la Banque mondiale, le Programme multi-pays de Démobilisation et Réintégration (MDRP) et par la suite le Programme transitionnel de Démobilisation et Réintégration (TDRP), ainsi que leurs partenaires, ont soutenu des approches innovatrices visant à renforcer la réintégration économique et sociale des ex-combattants à travers l'appui aux associations économiques.³ Dans le contexte de la République du Congo, l'approche collective de la réintégration a été mise en œuvre afin de répondre aux besoins des ex-combattants, tout en tenant compte des contraintes liées aux ressources limitées du programme. C'est ainsi que la composante réintégration du programme de DDR en République du Congo a vu le jour dans le cadre du Programme d'Urgence pour la Réintégration (MDRP-RCERP) mis en œuvre entre 2006 et 2009. Ce programme visait à soutenir la réintégration des combattants, en portant

une attention particulière aux enfants, aux femmes et aux ex-combattants handicapés, et incluant une dimension communautaire, par le biais de la réhabilitation d'infrastructures. L'objectif du programme était de créer des sources de revenus durables pour les ex-combattants, avec un budget maximum de 400 dollars US par ex-combattant. C'est dans ce cadre qu'ont vu le jour ce que le programme a appelé des « micro-projets individuels » et des « microprojets collectifs » ou « groupements ».

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une analyse comparative du rôle des associations d'ex-combattants dans le processus de réintégration économique et sociale⁴, et fait écho à une recherche similaire menée en République Démocratique du Congo.⁵ Il s'agit d'identifier les différents types d'associations économiques d'ex-combattants, de mettre en lumière leur processus de création, leur mode de fonctionnement interne, ainsi que la manière dont ces associations contribuent à la réintégration économique et

1 The United Nations, 2000. "Report of the Secretary General, The role of the United Nations Peacekeeping in disarmament, demobilization and reintegration" (S/2000/101).

2 The United Nations. 2005. United Nations Secretary General, "Note to the General Assembly" (A/C.5/59/31).

3 Les programmes visant à faciliter la réintégration des ex-combattants sont généralement concentrés sur l'individu, à travers la fourniture d'argent, de formations, ainsi que de matériels de première nécessité.

4 Lemasle, Natacha, 2012. From Conflict to Resilience. Ex-Combatant Trade Associations in Post Conflict : Lessons Learnt from the Republic of Congo and the Democratic republic of Congo, World Bank, Transitional Demobilization and Reintegration Program (Available online at: <http://www.tdrp.net/PDFs/DRC%20ROC%20Excombatants%20trade%20associations%20Jan%202012.pdf>)

5 Lemasle, Natacha, 2011. Les Associations de Combattants Démobilisés en République Démocratique du Congo : Dynamiques Locales et Synergies Internes, World Bank, Transitional Demobilization and Reintegration Program (Available online at: http://www.tdrp.net/PDFs/DRC-Report_fn.pdf)

sociale des ex-combattants. Cette analyse se concentre sur les dynamiques de réintégration liées aux groupements d'ex-combattants et étudie les perceptions des combattants sur leur propre réintégration.

1.2 Méthodologie et limitations

Cette étude se concentre sur les groupements créés dans le cadre du PNDDR entre 2006 et 2009 et se fonde sur une approche qualitative, par le biais de 21 groupes de discussion. Dix huit groupes de discussion ont été menés avec les membres de 18 microprojets collectifs d'ex-combattants, et trois groupes de discussion avec des ex-combattants ayant opté pour des microprojets individuels. Au total, 99 membres de microprojets collectifs et individuels ont ainsi participé à cette étude. Pour compléter les entretiens menés en groupes, des entretiens individuels ont été menés avec certains membres de microprojets, des représentants du Programme National de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (PNDDR), ainsi que des représentants d'agences d'encadrement en charge d'appuyer les microprojets. Au total, 142 personnes ont participé à l'étude menée en République du Congo.

Un questionnaire ouvert a servi de base pour l'animation des groupes de discussion, permettant de suivre un format-type afin de comparer les informations recueillies dans différents groupes, tout en facilitant une approche flexible, encourageant les participants à aborder des questions non anticipées dans le questionnaire. Les groupes de discussion rassemblent des groupements se focalisant sur une large variété d'activités économiques (couture, maraîchage, maçonnerie, boucherie, pisciculture, etc.). Les groupements rencontrés présentent également des origines variées : la majorité a été créée par des ex-combattants, parfois rejoint par des membres de la communauté, d'autres groupes ont été créés par des membres de la communauté et rejoint par la suite par des ex-combattants. La recherche sur le terrain s'est déroulée dans quatre localités, incluant des zones rurales et urbaines : Brazzaville, Gamboma, Ngo et Kinkala.

Les groupes de discussion ont été organisés avec l'appui du PNDDR et de leurs agences d'encadrement sur le terrain, ce qui introduit potentiellement un biais dans la sélection, puisqu'il est probable que les microprojets sélectionnés soient ceux identifiés comme les plus efficaces. De même, uniquement les groupements bénéficiant de l'appui du PNDDR et des agences d'encadrement ont pu être identifiés. Cette recherche ne fournit pas d'information sur les groupements d'ex-

combattants ayant émergé et fonctionnant de manière plus spontanée. Enfin, les groupements fonctionnant encore en mai 2011 au moment de la recherche de terrain, soit environ deux ans après la fermeture du projet, sont probablement parmi les plus durables.

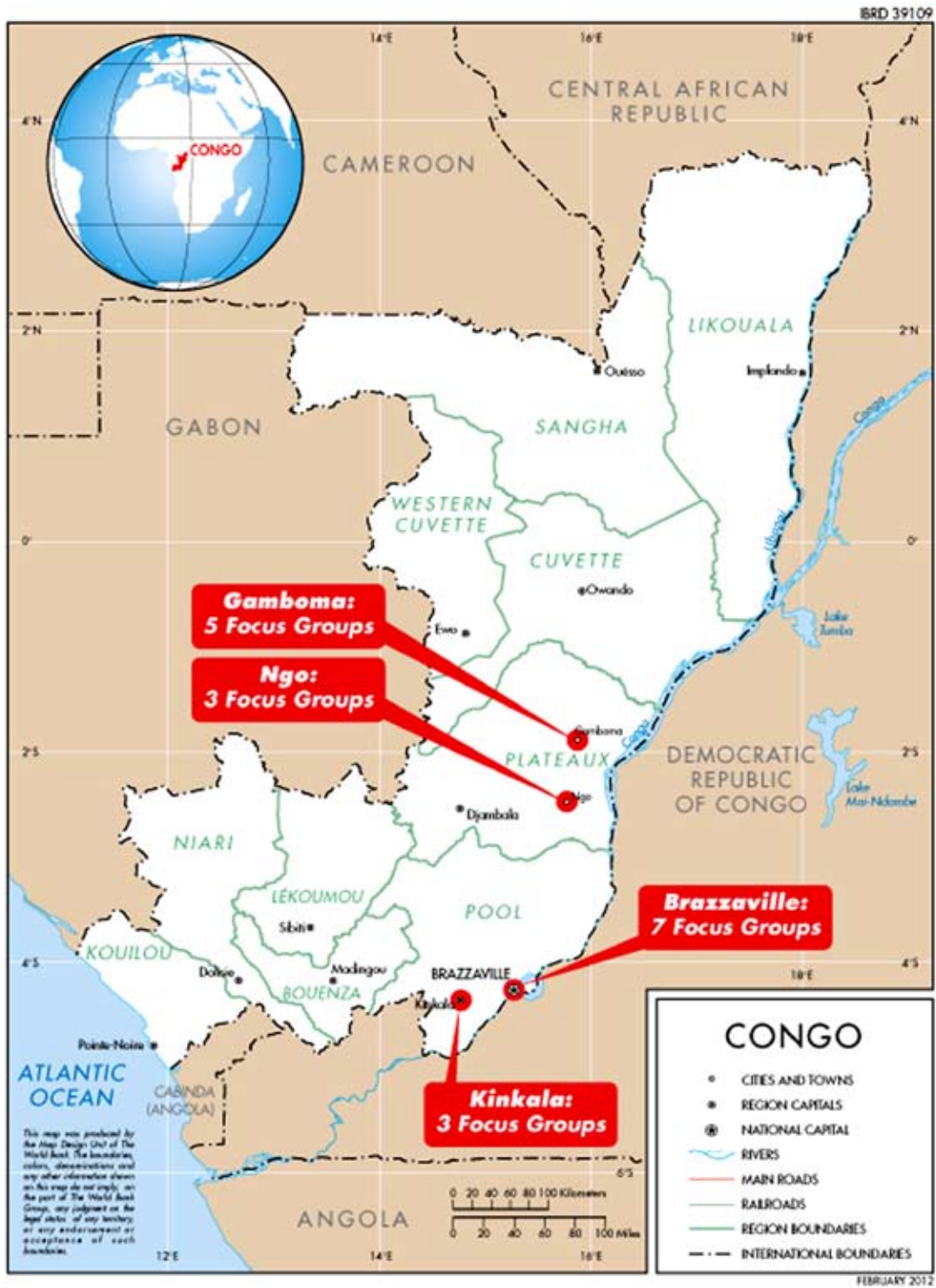
Cette étude vise avant tout à analyser le potentiel de cette approche collective de la réintégration, et à tirer les leçons de l'expérience congolaise. Dans cette optique, se concentrer sur les « groupements champions » permet de mesurer pleinement le potentiel de ce type d'initiative. De plus, afin de limiter le biais introduit dans le processus de sélection, seulement quatre des huit localités proposées par le PNDDR ont été retenues. Des groupements rencontrés au hasard sur le terrain ont également été ajoutés à la liste de groupes de discussion. Les discussions avec ces groupements non présélectionnés n'ont pas révélé de divergences majeures avec les autres.

Dans un souci de distinguer les deux groupes, nous désignons ici d'une part les « ex-combattants », qui ont pris part aux combats en République du Congo, et d'autre part, les « membres de la communauté ». Les ex-combattants sont bien entendu également des membres de plein droit et à part entière des communautés où ils se sont établis. Toutefois, afin de distinguer les deux catégories, nous entendons ici par « membres de la communauté » les personnes habitant dans une communauté donnée n'ayant pas pris les armes et n'appartenant pas à la catégorie des combattants démobilisés.

Dans le contexte de la République du Congo, les associations d'ex-combattants créées et appuyées dans le cadre du PNDDR sont le plus souvent appelées « microprojets collectifs » dans le cadre du projet de réintégration, et sur le terrain sont appelés « groupements » par les agences d'encadrement, les ex-combattants et les membres de la communauté. L'étude comparative entre la République Démocratique du Congo et la République du Congo⁶, se réfère à ces groupements comme à des associations. Toutefois, dans le cadre de cette monographie dans le contexte spécifique de la République du Congo, le vocable local de « groupement » et « microprojet collectif » est utilisé.

6 Lemasle, Natacha, 2012. From Conflict to Resilience. Ex-Combatant Trade Associations in Post Conflict : Lessons Learnt from the Republic of Congo and the Democratic republic of Congo, World Bank, Transitional Demobilization and Reintegration Program (Available online at: <http://www.tdrp.net/PDFs/DRC%20ROC%20Excombatants%20trade%20associations%20Jan%202012.pdf>)

Carte 1. République du Congo : Géographie des Focus Groups de microprojets collectifs par localité



Source: Banque mondiale